

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 17 octobre 2023

Ecole élémentaire Saint Exupéry

Présents :

- Mme Cacio, M. Pagnier, Mme Paquette, Mme Figard, M. Mélot (Enseignants) ;
- Mme Alfonso, Mme Jurain, Mme Detouillon, M. Rebuffoni, (Parents d'élèves) ;
- Mr Ravel (Représentant Mairie)

absents excusés : Mme Mazouin Donier, Mme Oberson, Mme Vouillot, M. Amalou, Mme Delavalle, M Taillard, Mme Lavaux (parents d'élèves), Mme Labriet, madame Petiot Escoda (enseignantes)

Invitée : M. Aymonier (directeur adjoint de Familles rurales)

Madame Hertz, inspectrice de l'Education Nationale, regrette de ne pouvoir être présente à ce premier conseil d'école et présente ses excuses à ses membres.

1. Présentation du nouveau conseil d'école et vote du règlement :

Le conseil est constitué de 6 parents d'élèves titulaires, 7 enseignants et deux représentants de la mairie soit 15 personnes.

Le quorum est atteint.

⇒ Le conseil vote le règlement du conseil d'école pour l'année scolaire 2023-2024 à l'unanimité.

2. Effectifs de rentrée, constitution des classes.

L'école compte 122 élèves pour six classes.

Répartition par niveau		Répartition par classe		
CP	16	CP	16	M. Pagnier
CE1	29	CE1	20	Mme Paquette
CE2	27	CE1-CE2	9 - 7	Mme Labriet
CM1	21	CE2	20	M. Mélot et mme Petiot Escoda
CM2	28	CM1-CM2	12 – 13	Mme Cacio
Total	121	CM1-CM2	9 - 15	Mme Figard
		Total	121	

Les prévisions pour 2024/2025

28 CM2 qui partent et 19 CP annoncés

Le nombre total d'élèves devrait s'élever à 112.

Ce qui devrait induire une fermeture de classe.

3. Vote du nouveau règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur est présenté au conseil. Plusieurs changements ont eu lieu par rapport à l'année dernière :

- modification apportée à l'article 2 : « sorties et entrées des élèves pendant le temps scolaire : un bulletin de sortie exceptionnelle sera demandé si, pour des raisons médicales ou familiales graves un enfant doit quitter l'école en dehors des heures légales de sorties. Toute sortie et entrée doit avoir lieu pendant les temps de pause (récréation ou pause méridienne) afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. »

- article 3 : « droits et devoirs des élèves » :

Le paragraphe : « Il est donc demandé ... » et remplacé par : « Les comportements les mieux adaptés à l'activité scolaire, de respect des locaux et de bienveillance vis à vis des usagers de l'école sont encouragés et valorisés. A l'inverse, les comportements qui troublent l'activité scolaire, les manquements au règlement intérieur, aux règles de la vie scolaire et celles de la classe, en

particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou adultes présents dans l'école peuvent donner lieu à des sanctions : »

- article 4 : le terme « renseigner » de la troisième ligne de l'école est remplacé par « prévenir ».
- article 7 : le terme « garderie » est remplacé par « périscolaire ».

⇒ Le règlement intérieur avec ses modifications est adopté à l'unanimité.

4. PPMS, PPMS attentat intrusion, incendie.

a. PPMS face aux risques majeurs :

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs a été réactualisé.

Le PPMS face aux risques majeurs est présenté au conseil d'école. Aucune modification sur les zones de confinement n'a été apportée. Monsieur le directeur précise que depuis cette année scolaire, la rédaction des différents PPMS n'est plus à la charge des directeurs d'école mais de la collectivité avec l'appui des services de l'Education Nationale. Les services municipaux n'ayant pas été avertis de cette nouvelle disposition, le directeur a rédigé pour cette année scolaire les différents PPMS.

Deux exercices doivent être réalisés au cours de l'année scolaire : le premier exercice sera académique comme pour l'exercice attentat-intrusion. Le directeur précise que les dates n'ont pas encore été portées à sa connaissance.

b. PPMS attentat-intrusion :

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité attentat intrusion a été également réactualisé.

Les procédures adoptées par les enseignants et les élèves vont différer en fonction des scénarios possibles : confinement dans les classes, fuite, se cacher, ...

Si possible : la classe de madame Cacio se réfugiera dans la salle de bibliothèque : les deux portes d'accès n'étant pas vitrées.

Le PPMS sera modifié en conséquence.

Le premier exercice d'alerte attentat intrusion aura lieu **en décembre** (exercice départemental).

Le directeur précise que l'exercice portera sur un confinement dans les classes, un exercice de fuite ne garantissant pas la sécurité des élèves.

c. Incendie :

Les procédures d'évacuation sont rappelées.

Trois exercices d'évacuation auront lieu au cours de l'année scolaire (1 par trimestre).

Le premier exercice qui a eu lieu le 28/09/2023 à 9h55 a montré :

- Que les élèves étaient rompus à cet exercice et que l'évacuation de l'ensemble des personnes de l'école se déroulait en moins d'une minute et trente secondes ;
- que le dispositif d'alerte incendie semblait fonctionner correctement. Il est noté toutefois qu'il n'y avait pas de signal d'alarme dans la salle de restauration située dans le bâtiment scolaire.

5. Programme PHare et enfance en danger :

- Enfance en danger :

Le directeur présente le programme PHARE mis en place par les services de l'Education Nationale qui vise à repérer et à traiter les situations de harcèlement dans les établissements.

Il souligne le rôle important de l'ensemble de la communauté éducative (et en particulier des parents qui peuvent recueillir des confidences de leurs enfants) dans le signalement des diverses situations dans lesquelles un élève pourrait se trouver en difficulté.

6. Fonctionnement école : Coopérative scolaire, blog école, APC , photos de classe.

a. évaluation CP/CE1 et CM1 :

Comme chaque année, les élèves de CP et de CE1 ont participé aux évaluations nationales. Une nouveauté : les évaluations de début d'année des CM1.

b. coopérative scolaire :

Les comptes sont présentés au conseil.

Le compte de coopérative accuse un excédent de 5759,30 € en ce début d'année scolaire.

subvention mairie 4550 €

Cotisations familles 1454 € (1700 € l'année dernière)

Pour information, le budget fourniture est de 4625,0 €

Les activités sur temps scolaires seront, cette année, totalement prises en charge par la coopérative scolaire (transport et activité).

Le directeur remercie la commune pour son soutien financier tout au long de l'année scolaire ainsi que l'association de parents d'élèves qui finance une partie des projets mis en place dans les classes.

c. APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté au mois d'octobre. Elles sont axées sur l'aide à la lecture en privilégiant une approche ludique.

d. Photo de classe :

Cette année, le directeur propose que la réalisation des photos de classe soit attribuée à Madame Piot (parent d'élève et photographe de profession) ; Monsieur Raymond ayant arrêté son activité. Madame Piot propose la photographie traditionnelle, celles des fratries ainsi que des clichés des élèves au travail dans les classes.

Les parents pourront choisir les photographies sur un site internet sécurisé.

Le conseil d'école adopte cette proposition à l'unanimité.

e. Stage de réussite :

les premiers auront lieu du 23 au 26 octobre.

9 élèves de notre école bénéficieront de ce stage qui sera encadré par un enseignant.

7. Projets 2022/2023.

Les enseignants présentent les différents projets qui seront mis en place cette année.

Projets concernant toutes les classes :

● Cycle 2 :

- participation au « livre élu » pour la classe de CE1 ;
- atelier mosaïque au musée des Beaux Arts de Besançon pour les CE1-CE2 et CE2.
- Demande d'animations « éducation à l'environnement » dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles ;

Cycle 3 :

- Rencontres avec les aînés d'Age et vie ;
- concours Eureka maths
- concours des petits champions de la lecture
- classe sportive à la base nautique de Bellecin du 27 au 31 mai 2024.

● les deux scènes : toutes les classes vont assister à des spectacles des deux scènes :

- *L'autre*, jeudi 11 janvier à 10h00 au Théâtre de l'Espace Planoise: CE1, CE1/CE2, CP

- *Shaun le mouton*, 22 décembre à 9h30 au Théâtre de l'Espace Planoise : CP et CE2
- *Féroces*, 23 mai à 14h30 au Théâtre de l'Espace Planoise : (CM1/CM2 les 2 classes)

- JMF : Spectacles musicaux :
- GiGAmbitus : CE2 le mardi 14 novembre à 10h..

Pour toutes les classes :

- 11 novembre : L'ensemble des élèves et des familles sont sollicités pour participer à la cérémonie du 11 novembre. Les enfants y chanteront la Marseillaise avec des élèves de l'école de Montferrand-le-Château.

- Cartes de vœux pour les aînés du villages.

Comme chaque année, les enfants vont réaliser des cartes de vœux qui seront glissées dans les colis offerts par la mairie aux aînés du village pour Noël.

Certains élèves réaliseront également les Menus pour le repas de Noël des aînés.

- Sorties forêts :

Les classes vont réaliser des sorties forêts tout au long de l'année scolaire ; Les classes de CE1/CE2 et Ce1 ont déjà commencé.

Les objectifs pédagogiques de ces sorties étant les suivants :

- découverte des milieux naturels proches de l'école ;
- éducation à l'environnement : connaissance et respect de la flore et de la faune sauvages ;
- apprendre dans un environnement différent de la classe.

- Ateliers jeux de société un vendredi sur deux.

Suite aux interventions des « jeux de la Comté » l'année dernière une dizaine de jeux de société a été acheté pour l'école par l'association des Fripouilles.

Les classes s'initient aux différents jeux tous les quinze jours.

Les premières séances sont dédiées à l'appropriation des règles des différents jeux puis certains jeux seront travaillés de façon plus approfondie pour que les élèves élaborent des stratégies.

- Cross de l'école qui sera organisé début mai.

Comme l'année dernière, les enseignants souhaitent reconduire le cross de l'école.

Le parcours devra être modifié pour les grands. L'association bénéficiaire des dons récoltés n'a pas encore été choisie.

- Participation au plan mathématiques.

- Chorale du marché de Noël.

Les élèves vont préparer quatre chants pour les présenter aux parents le jour du marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves le 15 décembre 2023.

8. Questions diverses :

La séance du conseil d'école se termine à 19h35.

Le directeur
A. Mélot

Le secrétaire
A. Mélot